

## Regrets

Jean-Michel FETSCH  
Maire de  
LAUTERBOURG  
décédé le 10 juin

## Félicitations

Bruno SCHMITT  
maire délégué de  
Kleinfankenheim  
(Kochersberg)  
élu le 31 mai

## Agenda prévisionnel 2022

Foire Européenne de  
Strasbourg  
Journée des maires

9 septembre

2<sup>ème</sup> Edition  
Rencontres des élus  
locaux du Bas-Rhin  
&  
Trophées des  
collectivités d'Alsace

5 octobre  
à Sélestat

Association des Maires  
et des Présidents  
d'intercommunalités  
du Bas-Rhin



Nos concitoyens font souvent passer de multiples messages lors des différentes échéances électorales. Les résultats des dernières élections législatives sont assez inédits. D'abord, l'importance de l'abstention : plus de 50% des électeurs ne se déplacent pas pour accomplir leur devoir électoral. La crise de la représentation s'accroît. Cependant, nos concitoyens par leur choix ont constitué malgré le mode de scrutin majoritaire, une Assemblée Nationale qui reflète plus ou moins les tendances politiques actuelles. En outre, ils ont envoyé à l'exécutif gouvernemental, le signal fort de devoir travailler et coopérer davantage ensemble.



Vincent DEBES

Il est souhaitable que cette nouvelle composition qu'ils ont voulue, puisse se passer le mieux possible dans l'intérêt de notre pays. Nous constatons ainsi cette augmentation de la défiance. Sur l'échiquier politique, nous, les maires, restons relativement épargnés.

La hausse du coût de l'énergie, des carburants, des prix des denrées agroalimentaires, les difficultés d'accès aux soins, l'éloignement des services avec le recours croissant au numérique, sont des sujets de préoccupation au quotidien dans nos communes. Dans les territoires, entre les concitoyens et les pouvoirs publics, il faut renforcer le fil de la confiance. C'est pourquoi, l'autonomie financière des collectivités locales est la garantie de pouvoir répondre aux besoins des habitants et de continuer à investir pour des équipements publics. Ne pas en tenir compte nous expose au risque de voir surgir des contestations radicales. Nous vivons un moment charnière face à de multiples crises : crise de la représentation et de confiance envers les élites, crises économique et climatique, urgence sociale, crise géopolitique avec la guerre en Ukraine dont on ne soupçonnait pas les répercussions majeures dans ce « nouveau désordre mondial ». En espérant que la situation mondiale s'arrange et que la guerre s'arrête, je vous souhaite à toutes et à tous, Chers Collègues, d'excellentes vacances et au plaisir de vous retrouver à la rentrée.

## Journée des maires du Bas-Rhin lors de la Foire Européenne de Strasbourg

Vendredi 9 septembre 2022 à partir de 8h15  
Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg

Belle occasion, tous réunis, de faire une photo collective à l'issue de  
notre réunion de travail. Pensez à apporter votre écharpe tricolore !



## En bref, lors du Conseil d'administration du 3 juin 2022

Le président de l'association Vincent DEBES et Frédéric BIERRY, président de la Collectivité européenne d'Alsace, accueillent les membres à l'Hôtel de la CeA à Strasbourg.



Mme Nathalie Ernst-Kaltenbach, trésorière adjointe, M. Philippe Specht, trésorier, Mme Michèle Eschlimann, vice-présidente, M. Frédéric Bierry, président de la CeA, M. Vincent Debes, président AM67

**Actualités :** Le président de la CeA rappelle son soutien aux communes malgré un contexte où les charges ne cessent d'augmenter. Plusieurs fonds sont mis à la disposition des communes pour les aider à réaliser leurs projets : fonds de solidarité territoriale, fonds d'innovation territoriale, fonds communal, fonds d'attractivité Alsace. Le président de la CeA souhaite mettre en place un service public plus proche et à l'écoute des citoyens sur le territoire alsacien. Il souligne également les enjeux du bilinguisme et les partenariats européens avec l'Allemagne et la Suisse.

Le président DEBES évoque à son tour les difficultés actuelles des collectivités : la hausse des charges, les difficultés de recrutement, ainsi qu'un certain manque de respect de la fonction d'élus de la part de certains habitants. Mme la Préfète a été sensibilisée tout comme l'AMF et les parlementaires locaux.

Autres sujets abordés : les contraintes nouvelles programmées par la loi Climat Résilience inquiètent les élus. De même, la question du respect du droit local, en particulier des deux jours fériés, a été discutée lors du Conseil d'administration. Les élus réfléchissent à la suite qu'il sera possible de donner.

\*\*\*

**Gestion financière :** M. SPECHT, trésorier de l'association, présente les comptes de l'exercice 2021 avec un résultat quasiment à l'équilibre (le compte de résultat 2020 était différent et intégrait l'achat de masques, de gel et de visières). Les dépenses relatives à la formation des élus augmentent dans le budget de 2022. Le trésorier ajoute qu'en 2023, les cotisations des communes et EPCI n'augmenteront pas et la situation de trésorerie est bonne.

\*\*\*

**Formation des maires et des élus locaux :** Mme JOST, secrétaire générale, souligne l'objectif de l'association de proposer plus de formations aux maires et aux élus, en supplément de l'offre spécifique des partenaires habituels (IPAG, ATIP, ENGEES). Elle invite les élus à lui soumettre des thèmes de formations si des besoins apparaissent. Des séances de formations sur certains sujets peuvent même être renouvelées s'il y a une forte demande, soit en présentiel, soit en visioconférences.

Dernier point : Mme JOST insiste sur l'avantage de désigner d'un référent élu-formation dans les collectivités afin d'avoir un interlocuteur privilégié.

\*\*\*

**Représentation :** M. Patrice HILT, secrétaire adjoint, a demandé de désigner un maire titulaire (et un suppléant) au sein de la commission départementale des professions foraines et circassiennes.



## Nous en avons discuté...

Un groupe de travail composé de MM. Justin VOGEL (Truchtersheim), Jean ADAM (Erckartswiller), Jacques CORNEC (Bourgheim), Eric HOFFSTETTER (Gries) a rencontré fin juin, M. Jean-Christophe NOTTER, directeur à la Préfecture du Bas-Rhin, afin de réfléchir à une simplification de la liste des catégories d'**investissements éligibles à la DETR**. A cette occasion, les élus ont renouvelé leur souhait d'une meilleure information concernant les dossiers susceptibles d'être soumis à la commission DETR réunissant les élus.

## Formation des maires et élus locaux

Prochaines formations proposées par l'association des maires au 2<sup>nd</sup> semestre 2022 :

- **Le principe de laïcité dans le contexte du droit alsacien-mosellan et de la loi confortant les principes de la République, le rôle du Maire**  
Jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 18h00 à Strasbourg
- **La qualité d'officier de police judiciaire du maire et des adjoints, rôle et responsabilités**  
Samedi 17 septembre 2022 de 8h30 à 12h30 à Strasbourg (**déjà complet sauf si désistement**)
- **Elus locaux : risque pénal, identifier les pratiques à risques et se protéger**  
Mardi 27 septembre 2022 de 17h00 à 21h00 à Strasbourg
- **Le maire, manager de son équipe municipale**  
Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 de 8h30 à 12h30 à Strasbourg
- **Gestion du stress et prise de recul**  
Vendredi 14 octobre 2022 de 8h30 à 12h30 à Strasbourg
- **Initiation au secourisme au service des élus**  
Jeudi 20 octobre 2022 de 17h00 à 21h00 & Samedi 5 novembre 2022 de 8h30 à 12h30 à Strasbourg
- **Le droit local dans ma commune : quelles prérogatives pour les maires, quelles obligations ?**  
Mercredi 26 octobre 2022 de 17h00 à 21h00 à Strasbourg

Un mail sera adressé à l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalité avec toutes les modalités d'inscription. Toutes nos sessions de formations sont animées par des professionnels. Maximum 15 élus inscrits par séance.

## Rencontres des élus locaux – mercredi 5 octobre 2022 aux Tanzmatten à Sélestat

Cette manifestation est l'occasion donnée aux maires, élus locaux et à leurs collaborateurs directs d'échanger des informations au contact avec les entreprises et institutionnels lors de la visite de leurs stands et de partager un moment convivial. Pensez à réserver dès à présent cette journée dans votre agenda !

Au programme :

- des mini-conférences (matin & ap-midi), notamment en partenariat avec la Chambre des notaires du Bas-Rhin
- une réunion du Conseil d'administration de l'association sur un thème important, ouverte à tous les élus
- visite de stands d'entreprises et de partenaires institutionnels
- remise des prix et animations



5<sup>ème</sup> Edition des Trophées des collectivités d'Alsace 2022 organisée par les DNA - L'Alsace et de nombreux partenaires.

Une belle occasion de mettre en lumière médiatiquement vos réalisations dans votre commune ou votre intercommunalité !

Un site dédié [www.trophees-collectivites-alsace.com](http://www.trophees-collectivites-alsace.com) permet de télécharger le dossier de candidature. N'hésitez pas !

Le dossier complet et les annexes doivent parvenir au plus tard le 9 septembre 2022 [collectivitesalsace@ebraevents.fr](mailto:collectivitesalsace@ebraevents.fr). Pensez à joindre des photos !

# Groupama 1<sup>er</sup> assureur des collectivités<sup>(1)</sup>



**L'EXPERTISE GROUPAMA À VOS CÔTÉS  
POUR UN MANDAT SEREIN**



## **PREDICT : SYSTÈME D'AVERTISSEMENT ET D'AIDE À LA DÉCISION**

**Permet aux communes d'anticiper et gérer les phénomènes à risques hydrométéorologiques (inondation, tempête, chute de neige...).**

**Une expertise à l'échelle de votre commune** réalisée par les ingénieurs d'astreinte, à votre service 24h/24h 7j/7.

Une information transmise par email et SMS pour **l'anticipation du phénomène à risque** et le déclenchement à bon escient des actions pré-identifiées et adaptées à la situation.



**03.80.78.31.42**  
**collectivites@groupama-ge.fr**



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

(1) En nombre de communes assurées, voir Groupama, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est, 707 route de Hausbergen/CS 30014 Schifflheim 67012 Strasbourg Cedex 379 506 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 08. Document et visuel non contractuels, Crédit photo : Shutterstock, Aurélien Chauvaud - 12/2022.